CONVENTION DE PARTENARIAT 2024-2025

Entre

La FEDERATION de la MANCHE des CLUBS de RETRAITES, située Site Associatif de l'Aurore, Avenue des Sycomores, 50000 SAINT-LÔ, représentée par Monsieur Maurice HAMEL, Président, d'une part,

Et

Le partenaire de La FEDERATION de la MANCHE des CLUBS de RETRAITES s'engage à accorder la remise ou l'avantage défini ci-dessous, lors de la présentation de la carte nominative.

La FEDERATION de la MANCHE des CLUBS de RETRAITES présentera cette offre à tous ses adhérents, par courrier, et sur le site internet.

La présente convention est valable dès la date de sa signature et jusqu'au 31 décembre 2025.

Nature de l'avantage accordé au porteur de la carte nominative FEDERATION de la MANCHE des CLUBS de RETRAITES :

REDUCTION : 5% de remise sur tout achat effectué au magasin situé 51 avenue du Cotentin 50000 Saint Georges-Moncocq, sur présentation de la carte nominative.

Site associatification de l'Aurore

Pour La FEDERATION de la MANCHE des CLUBS de RETRAITES

Le 4 décembre 2023

Signature : Mr Maurice HAMEL, Président DES

Pour les Sabots d'Eugénie

Le 26/12/2023

Signature:

30 Rue Falourdel - 50000 St-Lô Tél. 07 69 60 33 06 Siret : 829 747 807